

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

DUC
(Eurolist)

Par courrier du 8 août 2007, par la société Financière Duc (1) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en baisse, le 20 juin 2007, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société DUC et détenir individuellement 807 797 actions DUC représentant autant de droits de vote, soit 44,81% du capital et 44,78% des droits de vote de la société (2).

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société.

Par ailleurs, Verneuil Associés SNC détient indirectement la participation suivante dans DUC :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
Financière Duc	807 797	44,81	807 797	44,78
Verneuil Participations (3)	444 340	24,65%	444 340	24,63
Total	1 252 137	69,46	1 252 137	69,41

(1) Sise 11 B boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg et contrôlée au plus haut niveau par Verneuil et Associés SNC.

(2) Sur la base d'un capital composé de 1 802 688 actions représentant 1 803 902 droits de vote.

(3) Contrôlée par Verneuil et Associés SNC.